

Image not found or type unknown



conditions du Chômage partielle

Par **ben23111965**, le **02/04/2009** à **10:35**

Bonjour,

Mon employeur m'a mis en chômage partielle à compter du 30/03/2009 pour 3 mois, ma situation financière est catastrophique, 60% du salaire brut ne me garantit pas un équilibre financier (pension alimentaire, crédit, etc..).

J'ai proposé un licenciement économique, mon employeur refuse cette option. Que dois-je faire pour sortir de cette spirale?, en sachant qu'un chômage m'endettera les mois suivants.

merci de vos conseils,
cordialement,